

Le collectif d'auteurs spécialisés – rompus, dans l'ensemble, à la préparation des concours –, qui a participé à la rédaction du présent ouvrage, a mis l'accent tant sur les éléments d'unicité que sur l'extrême diversité et complexité des milieux et sociétés du globe, ainsi que sur le rôle géopolitique déterminant joué par le phénomène de la mondialisation sur l'échiquier planétaire. Les dissertations rédigées, accompagnées chacune d'un croquis ou d'un schéma de synthèse, de même que les dossiers, doivent faciliter la prise de conscience des principaux aspects de la question et des difficultés majeures qui y sont liées.

## I – Réussir la dissertation

### A – L'expression écrite d'une haute compétence spécialisée appuyée sur une profonde culture générale

*La dissertation est l'une des épreuves fondamentales de géographie aux concours de recrutement pour l'enseignement secondaire. Il faut donc que les candidats à ces concours soient bien pénétrés de l'esprit et de la pratique des devoirs et exercices divers dans cette discipline. Ils ont intérêt à se familiariser, par exemple, avec la publication suivante :*

BAUDELLE G., GILBERT M. et B., 1991 : *L'épreuve de géographie*, Dunod, Paris.

*Épreuve de profonde culture générale autant que de haute culture spécialisée, à jour, la dissertation ne saurait être valablement appréciée si elle ne reflète pas la symbiose de ce double apport. À ce titre, il est, par exemple, utile de lire ou de relire les deux ouvrages suivants sur la culture géographique :*

MARCONIS R., 1996 : *Introduction à la géographie*, A. Colin, Paris.

SCHEIBLING J., 1994 : *Qu'est-ce que la géographie*, Hachette, « Carré », Paris.

La pratique des revues géographiques fondamentales s'impose également, parce que celles-ci apportent régulièrement de manière plus ou moins synthétique les nouveaux acquis de la recherche et de la réflexion géographiques dans les domaines les plus variés de cette discipline, permettant ainsi de quitter constamment les sentiers battus et de mettre à profit les avancées originales et scientifiquement éprouvées. Signalons tout particulièrement les *Annales de géographie*, *L'Espace géographique*, le *Bulletin de l'Association de géographes français*, *La Géographie* (anciennement *Acta geographica...*). Les nombreuses revues universitaires régionales, y compris celles des universités d'Outre-mer (*Études caribéennes...*) foisonnent par ailleurs en apports d'ensemble et en études de cas.

Le *raisonnement géographique* implique son articulation territoriale et environnementale, physique et/ou anthropique. Il est pluriscalaire et dynamique ; cf., à ce titre, Lacoste Y., 1980 : « Les différents niveaux d'analyse du raisonnement géographique et stratégique », *Hérodote*, 18, La Découverte, Paris, p. 3-15.

Il s'appuie sur la lecture des paysages (cf. Mercier D. (dir.) : *Le commentaire de paysages en géographie physique*, A. Colin, Paris). Il distingue entre espaces, vécus, perçus, intégrés, raisonnés, artificialisés... Si le raisonnement comporte, le cas échéant, une présentation d'hypothèses, celle-ci doit être brève et aboutir à un choix motivé. Il intègre *ipso facto* des représentations qu'il convient d'esquisser.

Rien n'empêche une curiosité s'étendant quelque peu à l'examen de *positions autres ou abordées sous un autre angle de vue que celles de la géographie*, par exemple les problématiques soulevées par les études commerciales ou économiques en général. Tel l'oral exigeant, sélectif, introduit tout récemment au concours de l'École supérieure de commerce de Paris (cf. Nonjon A. (dir.), 2006 : *Questions/réponses d'analyse économique et sociale*, Ellipses, Paris).

L'esprit et le contenu des épreuves des concours d'entrée à la fonction publique sont également intéressants à observer. Recommandons à ce sujet : Lagache M.-A., Delmas O., Moisan G. et Piettre P. (dir.), 2006 : *Les épreuves sur l'Europe et le monde contemporain*, Ellipses, Paris.

Une conception originale de la présentation d'un problème géographique implique aussi des *approches inhérentes aux sciences sociales et environnementales, voire aux sciences biologiques, physiques et chimiques*. Une vision géographique, nourrie d'apports de disciplines voisines, permet de présenter des réflexions originales, ouvrant largement l'horizon scientifique et aboutissant à des explications approfondies, nuancées, sources de perspectives nouvelles.

À ce titre, il n'est pas inutile de consulter, le cas échéant ou le moment venu, l'une ou l'autre publication présentant les fondements et le vocabulaire de ces sciences. N'oublions pas ce mot d'Albert Camus : « Mal nommer les choses, c'est ajouter du malheur au monde ».

Voici quelques orientations utiles :

BRUNO A. (dir.), 2005 : *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Ellipses, Paris.

HOCQ C. (dir.), 2006 : *Dictionnaire d'histoire politique du XX<sup>e</sup> siècle*, Ellipses, Paris.

TSCHAEGLE T. (dir.), 2006 : *Vocabulaire de l'économie et des sciences sociales*, Ellipses, Paris.

Le thème de la mondialisation impose au géographe davantage qu'une curiosité économique, en l'occurrence la pratique même de concepts et d'outils propres aux sciences économiques, destinés à appréhender de près les phénomènes spatiaux. Tel, par exemple, le recours aux indicateurs composites avancés (ICA), conçus pour signaler à l'avance les points de retournement de l'activité économique séparant les phases d'expansion et de ralentissement. Les ICA donnent lieu à des affinements constants. Ainsi, si jusqu'à présent le communiqué de presse mensuel de l'OCDE faisait ressortir la situation du Groupe des Sept (G7) principales économies mondiales, livrant un indicateur global correspondant à l'ensemble des pays membres de l'OCDE (sauf l'Islande), les nouvelles données fournies par le communiqué permettront de comparer les perspectives de croissance de grandes économies non membres de cette organisation avec celles de ses États membres. Le communiqué inclut désormais des ICA relatifs à la Chine, à l'Inde, au Brésil et à la Russie. Il comporte aussi un nouvel ICA régional correspondant à cinq grandes économies d'Asie (Japon, Corée du Sud, Chine, Inde et Pakistan). L'évolution des ICA peut être suivie sur le site <http://www.oecd.org/dataoecd/30/29/36446610.pdf>.

*La dissertation est une réalité incontournable*, peu importent les états d'âme et les critiques dont elle fait l'objet. Elle existe et, pour réussir, il faut s'en accommoder. Autant en accepter les aspects positifs et les valoriser, dans un souci d'optimisation des chances de réussite au concours.

Bien comprise, elle permet d'*exposer avec clarté et rigueur une question complexe*, sous réserve d'une maîtrise de la matière et d'un art de la démonstration qui sait faire ressortir l'essentiel, appuyé sur des réflexions et exemples percutants. L'accessoire est rarement utile, car la dissertation n'est ni une « somme » ni un ouvrage.

L'éventail des dissertations livrées en exemples n'a aucune prétention d'exhaustivité. Le but recherché est une initiation à la « technique » et à l'art géographique de la dissertation. Accompagnés chacun d'un croquis ou d'un schéma de synthèse, parfois de plusieurs, les « corrigés » de dissertation proposés sont destinés à faciliter la prise de conscience des principaux aspects d'une question et des difficultés majeures qui y sont liées. Soumise à l'urgence, placée sous la pression du temps, l'intervalle entre la publication du programme et la remise du manuscrit à l'impression étant réduit à environ cinq mois, la composition de l'ouvrage doit prendre en compte la disponibilité des spécialistes, souvent réduite à un strict minimum.

## B – Bien cerner le sujet à traiter

Traiter un sujet de géographie implique :

- la définition d'une idée directrice, terme auquel est souvent préférée la notion de *problématique*, la première étant d'emblée une affirmation, la seconde, plus nuancée, une interrogation. En géographie la problématique a de toute évidence une dimension spatiale. Elle requiert ainsi une illustration concrétisant le degré de dynamique exprimé par l'espace considéré, l'illustration étant généralement le croquis en tant que support d'une analyse ou d'une synthèse ;
- la *conceptualisation*, c'est-à-dire une représentation générale et abstraite qui facilite le décryptage des mécanismes conditionnant les actions, les interactions et les réactions sociospatiales. Elle met en relief les invariants spatiaux, dont la découverte fait progresser la pensée géographique, et dont l'importance pour cette discipline a déjà été relevée avec force par un précurseur tel qu'Élisée Reclus ;
- la *mise en perspective* des phénomènes observés et de leurs répercussions, par la prise en compte des diverses échelles concernées par les espaces étudiés. Cette démarche se préoccupe nécessairement de la complexification des rapports entre les échelles et les espaces qui conduisent aux types d'embêtements multiples, aux systèmes de relations et aux modèles, ces derniers étant, d'après Paul Haggett, des « représentation(s) schématique(s) de la réalité élaborée en vue d'une démonstration ».

## C – Le mouvement de la démonstration

Ce mouvement se réalise en deux temps. Dans une première phase, il s'agit de passer de l'approche du sujet au « plan ». Au cours d'une seconde étape, il faut élaborer les *composantes de la dissertation*.

En ce qui concerne cette deuxième phase, et puisqu'il s'agit de répondre de manière aussi complète et adéquate que possible à une question posée, directement ou indirectement, la démarche doit s'inscrire dans une triple préoccupation :

- poser le ou les problèmes dans *l'introduction* : le correcteur doit percevoir dès l'introduction si le sujet est compris. Aussi faut-il annoncer en toutes clarté et sagacité la problématique, les écueils à éviter, les grandes lignes du « mouvement » du devoir ;
- procéder à la ou aux *démonstration(s) dans le développement* : la démonstration conforme au « leitmotiv » choisi, doit être rigoureuse, progressive, sans retours en arrière et sans « coq-à-l'âne ». Les exemples sont à intégrer à la démonstration ; chaque fois que cela est possible, ils doivent illustrer une typologie aussi expressive et originale que nécessaire ;
- donner la réponse et ouvrir des perspectives dans *la conclusion* : celle-ci est appelée à ouvrir des fenêtres, est orientée vers le devenir et destinée à justifier l'étude menée dans une optique dynamique, même si les résultats auxquels le candidat a abouti révèlent une cruelle stagnation, économique, socioculturelle, urbanistique, géopolitique... c'est-à-dire l'annonce d'un déclin auquel il faut porter remède.

Pour faciliter la lecture, les grandes parties du développement doivent être précédées d'un titre, souligné. Cette mesure de clarté ne dispense pas, bien entendu, de la rédaction des indispensables transitions qui, naguère, tenaient lieu, à elles seules, dans la dissertation littéraire ou philosophique, du passage d'une partie à une autre.

## D – Présentation et forme

Inutile de répéter ce qui semble évident : le *langage écrit a ses règles*, il n'est pas identique, ni dans sa forme ni dans son expression, au langage parlé. Bannissons le style télégraphique, l'écriture illisible et pénible, la remise d'un « chiffon » dans tous les sens du terme. L'orthographe, la correc-

tion grammaticale, la syntaxe sont évidemment à respecter, surtout par un(e) candidat(e)-professeur(se), qui entend participer à la formation et à l'éducation de la jeunesse. N'abusons pas des néologismes, surtout lorsqu'ils ne sont pas entrés dans le vocabulaire usuel des géographes. Dans les cas limites, qui ne sont susceptibles de froisser que quelques correcteurs, ayons recours à des guillemets, comme par exemple pour « idéologisation » ; par contre des termes comme « artificialisation » ou « littoralisation » sont désormais admis couramment.

Le style, nécessairement sobre et concis, doit refléter le souci de précision par le choix des termes adéquats. Si, par exemple, le candidat affirme qu'une ville entreprend de se réconcilier avec son environnement, lorsqu'il parle des efforts de réaménagement du cadre paysager anthropisé, de la réalisation de parcs, jardins et promenades, de la construction d'aires culturelles, de passerelles, de la requalification de friches urbaines ou portuaires... il importe qu'il prouve notamment le recours judicieux au terme « se réconcilier avec son passé ou son image ».

Il convient de ne pas abuser de *citations*, d'autant plus que, lors de la rédaction du devoir, elles sont nécessairement écrites de mémoire, une mémoire qui n'est pas infallible. En outre, le travail exigé n'est pas une compilation d'écrits d'auteurs, aussi éminents soient-ils, mais il doit refléter la personnalité propre du candidat. Dans le cas d'un nombre limité et judicieux de brèves citations, le candidat doit veiller à placer celles-ci correctement entre guillemets, pour bien montrer qu'il ne s'approprie pas la pensée d'une autre personne, mais qu'il tient à s'appuyer sur cette réflexion pour corroborer une affirmation, une nuance ou une négation.

## E – Le croquis et le schéma de synthèse

*La carte étant l'outil par excellence du géographe*, il est impensable qu'un candidat-professeur ne soit pas évalué sur ses aptitudes à maîtriser à la fois les méthodes cartographiques et la projection cartographique des représentations des phénomènes spatiaux. La carte sous toutes ses formes – et elles sont à présent fort nombreuses, affinées et expressives – est destinée à permettre d'observer, de montrer et de démontrer, de faire ressortir les mouvements majeurs et les mouvements d'accompagnement, de comparer, de justifier et d'infirmer, de conceptualiser et de théoriser, de modéliser, d'entrevoir et de prévoir de nouvelles tendances, de simuler, de concevoir des scénarios... La cartographie, appuyée sur des apports analytiques et typologiques, la combinaison de données qualitatives et quantitatives, doit se traduire en fin de compte par une synthèse dynamique.

La carte donne lieu :

- à la *lecture* topographique ou schématique, par l'identification, l'interprétation, elle-même expression de contrastes, du niveau quantitatif et qualitatif des données, de la mise en évidence des paysages et types de paysages urbains, urbanisés ou en voie d'urbanisation, de la structure des phénomènes en général... ;
- au *langage* cartographique : symboles, variables visuelles, mise en place et niveaux d'organisation des données...

La « carte », au sens générique du terme, n'est pas uniquement à soigner pour son contenu, mais aussi pour sa forme, sa présentation, sa lisibilité, son expressivité. Le candidat doit donc éviter de la « réaliser » hâtivement, dans la précipitation, juste à la fin de la durée de l'épreuve, où, faute de temps, il est acculé à la nécessité de « livrer » n'importe quelle figure ou n'importe quel schéma.

Un candidat sûr de lui, aux solides connaissances et parvenu au terme d'une préparation méthodique au concours, doit être à même de dresser ce document de synthèse dès lors qu'il a établi le plan de la dissertation et qu'il est susceptible de « planter le décor » en toute connaissance de cause, reflétant cartographiquement l'essentiel de ce qu'il entend démontrer quantitativement et qualitativement, hiérarchisant à travers le dessin les phénomènes qu'il compte exposer dans leur dynamique, tant spatiale que temporelle.

La conception et la réalisation de la *légende* sont à ce sujet d'une importance capitale. La légende doit être logique et expressive, ordonnée et réduite aux quelques phénomènes majeurs qui sous-tendent le sujet et qui permettent à la figure de demeurer lisible. L'idéal serait que les lecteurs de la copie, c'est-à-dire les correcteurs, puissent eux aussi examiner d'abord la carte ou le schéma de synthèse pour se rendre compte de l'intérêt du plan choisi et des réflexions livrées.

Pour conserver à l'exercice cartographique sa pleine valeur, il faut éviter à tout prix toute surcharge et avoir recours, le cas échéant, à l'une ou l'autre représentation particulière, découlant de la démonstration générale, et dressée, éventuellement à une autre échelle, sous forme de complément.

En ce qui concerne la représentation même des rapports hiérarchiques entre les données, des règles rigoureuses déterminent les ordres de grandeur et le recours aux teintes en noir et blanc ou en couleur. Des signes et figurés spéciaux et normalisés sont prévus pour le tracé des divers types de contours, d'axes de communication, de points structurant l'espace...

La mention de l'*orientation et de l'échelle graphique* est une référence indispensable.

Les candidats ont intérêt à rafraîchir leurs connaissances et à approfondir leur savoir-faire en consultant l'un ou l'autre ouvrage général orienté vers la formation cartographique. Recommandons par exemple :

PIGEON P. et ROBIN M., 1994 : *Cartes commentées et croquis*, Nathan, « Fac géographie », Paris.

STEINBERG J., 2000 : *Cartographie – Télédétection, systèmes d'information géographique*, SEDES, Paris, 160 p.

WACKERMANN G. et STEINBERG J., 2002 : *Guide des études géographiques*, Ellipses, Paris, 255 p.

## II – La pratique du dossier/commentaire de documents

Le présent ouvrage comporte aussi *quelques dossiers/documents*. Ils sont destinés à servir de support à un commentaire rigoureux, qui peut donner lieu lui-même, le cas échéant, à l'établissement d'un ou de plusieurs schémas de synthèse. Ils sont aussi susceptibles de servir utilement comme supports d'une gymnastique mentale favorisant et élargissant la réflexion géographique générale.

Pour les nécessités de l'édition, les dossiers traités ici portent un titre que le candidat doit d'ordinaire découvrir et formuler lui-même. Selon l'habitude, toutefois, il appartient au candidat d'avoir recours aux divers documents, livrés dans le désordre, en les utilisant selon la logique de démonstration qui lui semble la plus pertinente.

### A – La place du dossier dans les concours

Les instructions officielles précisent que les candidats ne doivent pas se contenter de commenter les documents qui composent le dossier. Les heureux élus des concours sont ceux qui ont su *serrer de près*, au mieux *les questions soulevées par les documents en en expliquant l'importance et la portée*, en faisant ressortir les problèmes d'échelle, en relevant leur originalité dans le temps et l'espace.

Les instructions officielles ajoutent que les candidats sont également appelés à témoigner, outre leur compétence scientifique, de leur *fiabilité pédagogique* ; à cet effet, il leur faut révéler :

- l'aptitude à enseigner en dégagant les idées essentielles, en faisant preuve d'esprit d'analyse et d'une certaine culture, à s'exprimer clairement, à être à l'écoute et à faire preuve d'un certain esprit de répartie lors de l'entretien-discussion avec le jury ;
- l'aptitude à réfléchir sur le métier de professeur d'histoire-géographie, les divers niveaux d'enseignement et la « demande sociale » ;
- l'aptitude à aborder l'épistémologie et l'histoire des deux disciplines jugées complémentaires.

Dans les divers rapports sur les sessions des concours, publiés durant ces dernières années, nous pouvons lire et méditer des phrases clés comme telles que les suivantes :

- « aucun candidat ne doit croire qu'on peut devenir professeur d'histoire et de géographie sans une solide culture générale » ;
- « qui dit culture générale, dit évidemment culture ouverte sur la littérature, le cinéma, la bande dessinée, la peinture, l'architecture, la musique ».

*La démarche géographique* est censée s'inscrire dans la problématique des rapports entre l'homme et son milieu. Si elle est forcément systémique, c'est-à-dire fondée sur l'examen des interrelations homme-milieu, elle ne saurait être que cela : la nuance s'impose pour éviter tout déterminisme, toute idéologisation...

La référence bibliographique suivante est de nature à faciliter « l'ouverture géographique » requise : Besset F., 2002 : *L'épreuve de géographie à Sciences Po-IEP de Paris et province*, Ellipses, « Mise en examen », Paris, 256 p.

La réforme de l'agrégation de géographie comporte à l'écrit, outre l'épreuve de géographie thématique et celle de géographie des territoires, un commentaire de documents pour lequel trois options sont proposées aux candidats : la filière physique, la filière humaine et la filière aménagement. Le jury dispose ainsi d'un nouveau type d'évaluation de la capacité des candidats à composer. L'épreuve complète celle fondée traditionnellement sur la dissertation.

À l'oral de l'agrégation d'histoire, en ce qui concerne la géographie, les candidats sont soumis, comme en histoire, à un commentaire « ouvert » de documents, une épreuve appelée épreuve sur documents.

À l'oral du CAPES, est inscrite l'épreuve sur dossier, dite ESD. Si toutefois les membres du jury donnent dans l'ensemble des sujets en rapport avec les questions au programme, ce n'est pas la règle générale. L'enseignement de la géographie est concerné à travers l'épistémologie, l'histoire de la discipline et de son enseignement, la réflexion sur les outils de la géographie et les finalités, les contenus enseignés au collège et au lycée.

Évoquons encore, pour terminer cette partie de nos réflexions, la mobilisation de la communauté géographique française, en 2001, en vue de la suppression de ce que le ministère de l'Éducation nationale avait appelé « la réforme des programmes d'histoire-géographie », une démarche qui, sous le couvert d'un rapprochement entre ces deux disciplines, aurait tout simplement marginalisé, voire instrumentalisé la géographie. La protestation a eu ses effets, puisque la « réforme » a été suspendue. À ce propos, la communauté géographique n'a pas hésité à « proclamer » que « la géographie est, avec l'histoire, une discipline d'ouverture de l'esprit, de formation de l'élève (et du citoyen) et plus généralement de culture ; elle n'est pas au service de l'histoire, n'ayant ni les mêmes objectifs ni les mêmes méthodes » (*Bulletin du Comité national français de géographie*, 2001, Paris, p. 4).

Cette mise au point ne peut que valoriser deux disciplines complémentaires aux méthodes propres à chacune d'entre elles. Un enrichissement évident pour les futurs professeurs d'histoire et de géographie, incités à élargir leur base de références scientifiques à une époque où la pluridisciplinarité est de rigueur et où des problèmes tels que la mondialisation ne peuvent déjà plus être appréhendés en profondeur que par un éventail d'ouvertures inter- et transdisciplinaires.

Dans la même livraison du *Bulletin du Comité national français de géographie*, cité ci-dessus, il est d'ailleurs précisé que la philosophie de l'agrégation de géographie « évolue dans la continuité, tout en prenant en compte un certain nombre de réalités nouvelles dans la discipline : intégration de l'environnement et de l'aménagement, rôle croissant des documents, importance accrue de l'expression orale » (p. 5 ; texte publié aussi dans *Historiens et géographes*, 2001).

## B – Contenu et exigences du dossier

« *Il faut toujours dire ce que l'on voit et, ce qui est plus, voir ce que l'on voit* ».  
(Le Corbusier)

Michel Foucault ajoute qu'« on a beau dire ce que l'on voit, ce que l'on voit ne loge jamais dans ce qu'on dit, et on a beau faire voir, par des images, des métaphores, des comparaisons, ce qu'on est en train de dire, le lieu où elles resplendissent n'est pas celui que déploient les yeux, mais celui que définissent les successions de la syntaxe. »

Le dossier comporte des documents qui ne sont pas livrés par hasard aux candidats, mais qui abordent un ou plusieurs points spécifiques et précis de la question inscrite au programme. Ces documents peuvent comporter des textes, statistiques brutes, tableaux, graphiques, schémas, organigrammes, figures, cartes et photographies, y compris satellitaires. Ils exigent *une forte culture générale* sur laquelle les candidats peuvent s'appuyer pour être à même de les insérer à la problématique générale de la question au programme et d'en dégager les particularités sociospatiales locales ou régionales, thématiques ou sectorielles.

Le traitement d'un dossier est destiné à faire ressortir un ou plusieurs aspects d'un problème thématique de caractère général, d'un pays, d'une région mondiale... et conduire le jury à juger de l'aptitude des candidats à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à maîtriser une analyse et une synthèse.

*C'est en fonction de l'importance respective de chacun des documents du dossier, importance qu'il appartient aux candidats de discerner, que le temps alloué au commentaire doit être réparti.* Le classement en conséquence des documents constitue donc une première étape, en même temps que celui des thèmes et sous-thèmes à traiter. Il est à effectuer selon la logique de leur enchaînement. Le commentaire peut être rarement exhaustif, et encyclopédique, car la matière soumise à l'examen des candidats, généralement ample, ne peut être dominée – c'est cet art de la maîtrise qui est exigé – que par *la mise en évidence des éléments clés et de leurs nuances*. Au fond, le candidat est invité à éviter deux écueils : la schématisation outrancière et la dispersion dans le détail.

La totalité du « mouvement » de l'analyse-démonstration doit être imprégnée de cet impératif. Le travail demandé est à construire autour de celui-ci. C'est l'utilité et l'intérêt de toute la démarche qui conduit à ce que nous appelons généralement *le plan*.

Pour bien montrer que le sujet est compris, l'introduction du commentaire doit en « annoncer la couleur » et préciser l'orientation qui va être donnée à l'exposé. Il importe de s'en tenir au sujet imposé ; l'appel à des références bibliographiques et des souvenirs de lecture ne doit en aucun cas se substituer à la question à développer.

Les candidats doivent ensuite :

- situer chacun des documents par rapport au contexte géographique : localisation spatiale et temporelle, intérêt du thème, des sources... ;
- « décrypter » les données en raison de leur signification, de leur originalité ; appuyer éventuellement la démonstration sur un ou des schémas, graphiques, croquis... ;
- faire ressortir la portée du contenu des documents.

Comme le commentaire est forcément tributaire des documents, – en cela le dossier diffère fondamentalement de la dissertation – tout passage à des explications et réflexions extérieures est à bannir systématiquement.

Pour renforcer la clarté de l'exposé, celui-ci doit annoncer par un titre chacune des principales parties.

## C – La portée des exercices de commentaire de dossier

Alors que la dissertation est plutôt un exercice de portée générale, *les dossiers sont dans l'ensemble des études de cas précis* nécessitant avant tout des analyses particulières, sans toutefois exclure des considérations de portée générale, bien au contraire. Gymnastique bienfaisante, les candidats ont intérêt à en traiter le plus possible, comme ils sont invités à inventer un optimum de sujets de dissertation possibles et d'en tracer le plan, discuté et ajusté en travail d'équipe.

Outre leur initiation proprement dite à la pratique du dossier, les candidats trouvent dans cet exercice matière à de multiples *comparaisons et approches théoriques* qui confortent la maîtrise de la question inscrite aux programmes et qui permettent de mieux faire ressortir, en les nuanciant et en les affinant, les grandes lignes de la problématique soulevée. La prise en compte des grands espaces de civilisation autorise des comparaisons de portée théorique générale tant sur la mutation des milieux physiques, ruraux et agricoles, que sur les milieux urbains et urbanisés. La gestion comparée de l'environnement est une autre approche indispensable, depuis l'idée de nature, la notion d'espaces naturels et forestiers de paysages urbains, jusqu'au sens de la conception paysagère et de son ordonnancement, de l'urbanisme et de l'architecture. Les comparaisons s'imposent aussi dans la manière dont l'urbanisation a été construite, l'espace de la ville conçu, dans la façon dont les villes servent de laboratoires d'aménagement. La géopolitique participe étroitement à l'analyse des structures sociospatiales, ainsi qu'à l'étude de l'organisation et du fonctionnement du monde ou de l'une de ses parties.

Rapprochements et différenciations, à partir de l'interprétation des monographies, conduisent à l'élaboration de schémas susceptibles d'alimenter des conclusions à base théorique, partielles ou globales, à la présentation de modèles spécifiques et à la mise au point d'essais de représentations simplifiées.

### **Récapitulons quelques points majeurs valables à la fois pour les dissertations et les commentaires de dossiers :**

- montrer que le sujet a été clairement saisi ; définir les termes ; poser la question du pourquoi du sujet ;
- organiser le mouvement du travail en fonction des objectifs tracés par le sujet ;
- choisir la démarche adéquate, soit :
  - chronologique, en justifiant les séquences temporelles adoptées ;
  - thématique ;
  - mixte, une option plus délicate, mais souvent plus expressive de la démonstration à envisager ;
- veiller à la précision et à la clarté des données et des représentations ;
- structurer rigoureusement la pensée ;
- veiller à la finesse des appréciations, à la juste mesure des jugements ;
- s'appuyer sur des exemples et illustrations diverses judicieusement sélectionnés, présentés de manière concise et claire ;
- exprimer la pensée et le « moi profond » par un style et une forme répondant aux exigences de la démonstration, « accueillants », associant rigueur scientifique et invitation à une lecture entraînante.

## III – Approche bibliographique générale

La dissertation ou le dossier/commentaire de documents n'implique pas à proprement parler de références bibliographiques. *Il n'est toutefois pas déconseillé, bien au contraire, d'évoquer telle ou telle publication* dont l'auteur est marquant dans le cadre d'une problématique, soit parce qu'il a